

20 juin 2023



Compte rendu des activités du Bureau du directeur parlementaire du budget 2022-2023



BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

Table des matières

Message du directeur parlementaire du budget	1
Mandats.....	3
Lorsque le Parlement n'est pas dissous.....	3
Pendant les 120 jours précédant une élection générale à date fixe ou lorsque le Parlement est dissous en prévision d'une élection générale	3
Activités	4
Analyses économiques et financières indépendantes	5
Analyses financières et d'estimations des coûts demandés par les parlementaires.....	7
Accès à l'information.....	9
Exceptions.....	10
Demandes d'information en 2022-2023	11
Rendement.....	13
Débats et réunions de comité.....	13
Témoignages du DPB devant des comités	13
Brefage sur les rapports.....	14
Rayonnement auprès des Canadiens.....	14
Données financières	15
Annexe – Liste des publications	16
Notes	24

Message du directeur parlementaire du budget

Un rendement élevé qui contribue à souligner la valeur de l'analyse indépendante

C'est avec plaisir que je vous présente le Compte rendu des activités du Bureau du directeur parlementaire du budget pour 2022-2023, comme le prévoit la Loi sur le Parlement du Canada¹.

Avec l'allègement des mesures de santé publique, l'exercice 2022-2023 est venu enrichir nos activités quotidiennes d'un retour progressif à la vie normale. Le personnel du Bureau a pu servir le Parlement de façon intègre et professionnelle en fournissant des analyses financières et économiques indépendantes, crédibles et impartiales en temps opportun.

Comme les dépenses du gouvernement fédéral restent plus élevées que leur niveau d'avant la pandémie, nous avons mis les bouchées doubles pour analyser leur incidence sur la soutenabilité de la dette ainsi que pour rendre compte de nos prévisions économiques et budgétaires.

De plus, nous avons continué de surveiller et d'analyser l'incidence de l'incertitude économique mondiale sur l'économie et les finances nationales. Nous avons fourni des analyses approfondies de l'état de l'économie canadienne, de la viabilité des finances du gouvernement, de l'inflation ainsi que du coût de divers initiatives et programmes législatifs figurant dans le plan de travail 2022-2023.



En outre, nous avons continué à déterminer et à adapter notre plan de travail selon les priorités des parlementaires. Au cours de l'exercice, ces derniers ont manifesté un vif intérêt pour les questions relatives aux répercussions financières et économiques des politiques environnementales ainsi que des changements climatiques. Nous avons analysé les répercussions à long terme des changements climatiques sur l'économie canadienne et l'effet des politiques environnementales fédérales sur les ménages.

Enfin, l'année 2022-2023 marquait la publication du Plan d'action en matière d'accessibilité du Bureau, dans lequel nous démontrons à quel point nous sommes résolus à mettre en place un milieu de travail sans obstacle pour nos employés, nos clients et le grand public.

Je suis fier de tout le travail accompli par le personnel du Bureau en 2022-2023. C'est un honneur pour moi que de travailler avec une équipe de professionnels dévoués. Nous envisageons avec enthousiasme la perspective de continuer à fournir aux parlementaires et à la population canadienne des analyses économiques et financières pertinentes et accessibles.

Le directeur parlementaire du budget,

Yves Giroux

Mandats

Par suite des modifications apportées à la *Loi sur le Parlement du Canada* en 2017, le Parlement a confié au DPB deux mandats distincts.

Lorsque le Parlement n'est pas dissous

Le DPB fournit des analyses économiques et financières indépendantes au Sénat et à la Chambre des communes, analyse les prévisions budgétaires du gouvernement et, sur demande, évalue le coût financier de toute mesure proposée relevant des domaines de compétence du Parlement.

Pendant les 120 jours précédant une élection générale à date fixe ou lorsque le Parlement est dissous en prévision d'une élection générale

Le DPB fournit aux partis politiques, à leur demande, une estimation du coût financier des mesures proposées en campagne électorale qu'ils envisagent de mettre en œuvre.

Activités

Au cours de l'exercice 2022-2023, le DPB a publié **37 rapports**, dont des analyses supplémentaires, des mises à jour, le plan de travail pour 2023-2024 et le Compte rendu des activités du Bureau du directeur parlementaire du budget pour 2021-2022.

Figure 1

Le DPB en chiffres



Description textuelle :

Cette figure met en évidence les activités du DPB pour l'exercice 2022-2023 : le bureau a publié 32 rapports, 24 notes sur le coût de mesures législatives, 5 analyses complémentaires, le travail du DPB a été mentionné 732 fois dans les débats parlementaires et 4 400 fois dans les médias, le Bureau a organisé 3 présentations virtuelles pour les parlementaires et les médias et a participé à 21 comparutions devant les comités parlementaires et 48 demandes d'information ont été sollicitées à des institutions fédérales.

Analyses économiques et financières indépendantes

La *Loi sur le Parlement du Canada* dispose que le DPB peut préparer des rapports contenant ses analyses concernant le budget, les mises à jour économiques et financières, les rapports sur la viabilité financière ou les prévisions budgétaires².

Le DPB peut également produire des rapports sur des questions qui revêtent une importance particulière à l'égard des finances et de l'économie du pays et qui sont énumérées dans son plan de travail annuel déposé devant le Sénat et la Chambre des communes³.

En 2022-2023, le DPB a publié **7 analyses ou rapports réguliers** :

- une analyse du Budget principal des dépenses et supplémentaires des dépenses (4 rapports);
- le rapport Budget 2022 : Considérations pour les parlementaires;
- le Rapport sur la viabilité financière de 2022;
- un énoncé économique de l'automne 2022 — Enjeux pour les parlementaires.

Outre ses rapports réguliers, le DPB a publié, en 2022-2023, **15 mises à jour et rapports autonomes**, dont certains complétaient des rapports réguliers, et d'autres portaient sur des questions qui revêtent une importance particulière à l'égard des finances ou de l'économie du pays :

- une analyse stochastique de la viabilité de la dette du budget de 2022 ;
- une évaluation de la politique des retombées industrielles et technologiques ;
- une analyse des données sur l'inflation des prix à la consommation ;
- une estimation de l'incidence de la modification dans les pays de référence sur les prix des médicaments brevetés au Canada ;

- une analyse des dépenses militaires du Canada et objectif de dépenses de 2 % de l'OTAN ;
- une mise à jour de l'évaluation financière du réseau de pipelines Trans Mountain ;
- une mise à jour de l'évaluation du prix des propriétés ;
- une analyse des émissions mondiales de gaz à effet de serre et le PIB canadien ;
- une analyse des perspectives économiques et financières – Octobre 2022⁴ ;
- une analyse de scénario de risque — Novembre 2022 ;
- une analyse de l'utilisation des pertes des sociétés ;
- une analyse des dépenses fédérales de programmes consacrées au logement en 2022 ;
- une analyse des perspectives économiques et financières – Mars 2023⁵ ;
- une estimation du coût du programme d'immigration d'Entrée express ;
- une analyse distributive de la redevance fédérale sur les combustibles dans le cadre du Plan de réduction des émissions pour 2030.

Le DPB a publié en outre **5 analyses complémentaires** qui fournissent des renseignements importants et/ou des détails supplémentaires sur ses publications :

- Mise à jour du coût financier du projet de loi C-234 ;
- Dépenses militaires du Canada et objectif de dépenses de 2% de l'OTAN : Analyse complémentaire à la demande du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes ;
- Comparaison des prévisions de croissance du PIB réel ;
- Mise à jour du calculateur des frais de la dette publique ;
- Sensibilité des projections financières aux chocs économiques.

De plus, le DPB a publié **4 rapports administratifs** :

- le Compte rendu des activités du Bureau du directeur parlementaire du budget pour 2021-2022 ;
- un Examen législatif quinquennal des dispositions sur le DPB contenues dans la *Loi sur le Parlement du Canada* ;
- un rapport pour le calcul du coût des propositions électorales pour la 45e élection fédérale canadienne ;
- le Plan de travail pour 2023-2024.

Note sur l'évaluation du coût d'une mesure législative : pertinence et impartialité

Les Notes sur l'évaluation du coût d'une mesure législative du DPB fournissent aux parlementaires une estimation des coûts des projets de loi présentés au Parlement.

Pendant l'exercice 2022-2023, le DPB a publié **24 estimations** sur divers sujets intéressant les parlementaires et la population canadienne.

Pour en savoir davantage sur nos notes d'évaluation, visitez le [site Web](#) ou suivez le DPB sur [Twitter](#).

Analyses financières et d'estimations des coûts demandés par les parlementaires

Toujours en 2022-2023, le DPB a reçu 20 demandes d'analyses financières et d'estimations des coûts de la part de parlementaires. Le DPB a aussi reçu plusieurs demandes et questions informelles.

Le DPB a publié **6 rapports** à la suite d'analyses demandées par des sénateurs, des députés ou des comités parlementaires :

- une recherche et analyse comparative du ministère des Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) et de Services aux Autochtones Canada (SAC), à la demande du comité permanent des affaires autochtones et du Nord de la Chambre des communes.
- une estimation des coûts du projet de loi C-13, Loi visant l'égalité réelle entre les langues officielles du Canada, à la demande du Comité sénatorial permanent des langues officielles ;
- une analyse de l'incidence des prestations canadiennes d'urgence et des trois prestations canadiennes de relance économique sur le programme de l'Allocation canadienne pour enfants, à la demande du député Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona) ;
- une étude et analyse comparatives du ministère des Pêches et des Océans Canada, à la demande du Comité permanent des pêches et des océans ;
- une analyse financière sur le coût du cycle de vie des navires de combat de surface canadiens, à la demande du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes ;
- une estimation des coûts liés au projet de loi C-18 : *Loi sur les nouvelles en ligne*, à la demande d'un député ;

Accès à l'information

Certains des renseignements dont le DPB a besoin pour préparer ses analyses économiques et financières sont disponibles publiquement, mais la majeure partie ne l'est pas.

En vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*, le DPB « a le droit, sur demande faite à un responsable d'institution fédérale, d'un ministère ou d'une société d'État mère, de prendre connaissance, gratuitement et en temps opportun, de tout renseignement qui relève de ce ministère ou de cette société d'État mère et qui est nécessaire à l'exercice de son mandat⁶».

Dans bien des cas, le DPB pourrait préparer l'estimation du coût d'un projet de loi sans recourir aux données du gouvernement, mais le travail serait souvent plus coûteux et plus long et risquerait de réduire les ressources disponibles pour répondre aux demandes des parlementaires et des comités. L'accès aux données du gouvernement améliore souvent la qualité des estimations du DPB et fait en sorte que celles-ci sont plus utiles aux parlementaires.

Si un ministère ou une société d'État refuse de fournir des renseignements au DPB, ce dernier peut porter ce fait à la connaissance du Président du Sénat et du Président de la Chambre des communes ou de tout comité parlementaire compétent⁷.

S'il devait informer les présidents d'une telle situation, le DPB s'attendrait que ceux-ci, et les deux Chambres qu'ils président, l'aident à obtenir l'information dont il a besoin pour préparer les analyses pertinentes destinées au Sénat et à la Chambre des communes.

Exceptions

Le DPB n'a pas droit aux renseignements visés par l'une ou l'autre de cinq exceptions étroitement circonscrites. Il s'agit des renseignements qui, selon le cas :

- sont des renseignements dont la communication est restreinte en vertu de l'article 19 de la *Loi sur l'accès à l'information*⁸;
- sont protégés par le secret professionnel de l'avocat ou du notaire ou le privilège relatif au litige⁹;
- sont des renseignements dont la communication est restreinte en vertu d'une disposition d'une autre loi fédérale figurant à l'annexe II de la *Loi sur l'accès à l'information*¹⁰;
- sont des renseignements confidentiels du Conseil privé de la Reine pour le Canada, définis au paragraphe 39(2) de la *Loi sur la preuve au Canada*¹¹;
- sont des renseignements dont la communication au DPB est expressément restreinte en vertu d'une autre loi fédérale¹².

Le DPB estime que, pour fournir des analyses pertinentes et en temps opportun au Sénat et à la Chambre des communes, il a besoin de certains renseignements confidentiels, notamment de l'estimation par le gouvernement du coût de la mise en œuvre des projets de loi déposés au Parlement et des analyses sexospécifiques réalisées pour ces projets de loi.

De plus, le DPB craint que l'exception fondée sur l'annexe II de la *Loi sur l'accès à l'information* ne restreigne indûment son accès à l'information. De toute évidence, il est encore possible d'améliorer l'accès du DPB à l'information détenue par les ministères et organismes du gouvernement.

En septembre 2022, le DPB a publié un rapport intitulé « Examen législatif quinquennal des dispositions sur le DPB contenues dans la *Loi sur le Parlement du Canada* ». D'après les réactions des parlementaires, le mandat défini pour le DPB en 2017 continue de soutenir leur travail et de remplir

les objectifs d'amélioration de la qualité du débat parlementaire et de promotion d'une plus grande transparence et d'une meilleure reddition de comptes en matière budgétaire. Cela indique que la législation existante répond aux besoins du Parlement.

Demandes d'information en 2022-2023

En 2022-2023, le DPB a soumis **48 demandes d'information** à des ministères fédéraux et sociétés d'État.

Le DPB a reçu la totalité de l'information demandée dans 40 des 48 demandes soumises. Cela représente un taux de réponse de 83 %, soit le même taux de réponse moyen qu'en 2021-2022.

Dans les 8 cas où le DPB n'a pas reçu toute l'information demandée, les ministères n'ont fourni que des renseignements partiels dans 4 des cas (souvent parce qu'ils ne disposaient pas des autres renseignements) et aucun renseignement dans 4 des cas, parce que ceux-ci n'existent pas ou ne peuvent pas être divulgués.

Figure 2
Demandes d'information

Exercice	Demandes	Taux de réponse
2009-2010	20	50 %
2010-2011	27	78 %
2011-2012	52	79 %
2012-2013	116	36 %
2013-2014	150	55 %
2014-2015	55	51 %
2015-2016	14	86 %
2016-2017	65	90 %
2017-2018	60	68 %
2018-2019	61	84 %
2019-2020	35	78 %
2020-2021	133	82 %
2021-2022	46	83 %
2022-2023	48	83 %

Rendement

Débats et réunions de comité

Le DPB et le travail produit par son Bureau ont été mentionnés **732 fois** pendant les débats au Sénat et à la Chambre des communes en 2022-2023. Le DPB a été mentionné **472 fois** dans des réunions de comités du Sénat et **595 fois** dans les comités de la Chambre des communes, y compris lorsque le DPB a témoigné devant des comités¹³.

L'utilisation des analyses du DPB pour éclairer les interventions des parlementaires pendant les débats et les réunions de comité est l'une des formes les plus visibles de son soutien aux parlementaires.

Témoignages du DPB devant des comités

En 2022-2023, le DPB ou ses employés ont témoigné **dix fois devant des comités sénatoriaux** et à **onze reprises devant des comités de la Chambre des communes**. Le Bureau du DPB a été invité à témoigner devant les comités deux fois plus souvent au cours de la dernière année principalement devant le comité des finances du Sénat et de la Chambre.

Les évaluations budgétaires du DPB, les analyses du budget principal des dépenses et du budget supplémentaire, les estimations des coûts des navires de combat de surface canadiens et le projet de loi C-13 : *Loi pour l'égalité substantielle des langues officielles du Canada* sont des exemples qui montrent comment le DPB et son personnel peuvent utiliser leur expertise spécialisée pour soutenir le travail des comités parlementaires.

Le DPB est toujours heureux de comparaître devant les comités parlementaires pour discuter de la façon dont les comités peuvent faire appel à lui dans le cadre de leurs études.

Breffage sur les rapports

Le DPB a présenté **trois rapports** en 2022-2023 via des sessions virtuelles et ou en présentiel pour permettre aux parlementaires d'obtenir toutes les réponses à leurs questions et d'approfondir les sujets abordés dans les publications du DPB. Ces breffages ont été offerts à l'ensemble des parlementaires et de leur personnel.

Différentes sessions ont été proposées lors des présentations de rapport pour faciliter la participation de l'ensemble des parlementaires en fonction des fuseaux horaires. En moyenne, une trentaine de participants ont assisté à chacune de ces sessions. Le DPB a également offert des présentations aux médias pour certaines publications.

Lors de ces séances, le DPB a présenté un sommaire ainsi que les conclusions du rapport publié et répondu aux questions des participants.

Rayonnement auprès des Canadiens

En 2022-2023, le DPB a continué de promouvoir une transparence et une responsabilisation accrue en matière budgétaire en communiquant ses conclusions au public et aux médias. Cette démarche d'ouverture et d'accessibilité permet au DPB de mieux servir les parlementaires, qui peuvent alors réagir aux rapports du DPB en sachant que le public est au courant de ceux-ci.

Pendant l'exercice, **le travail du DPB a été mentionné plus de 4 400 fois dans les médias à l'échelle nationale**, ce qui illustre la pertinence des analyses du DPB pour les débats publics.

Données financières

Le processus budgétaire du DPB est établi dans la *Loi sur le Parlement du Canada*. Avant chaque exercice, le DPB prépare son budget. Ses prévisions budgétaires sont examinées par le Président du Sénat et le Président de la Chambre des communes et, si les deux présidents les approuvent, elles sont acheminées au président du Conseil du Trésor, qui est lui-même chargé de les déposer devant la Chambre des communes, en même temps que les prévisions budgétaires du gouvernement du Canada.

Figure 3

Résumé des ressources financières pour 2022-2023 (en milliers de dollars)

Activité de programme	Budget principal des dépenses	Dépenses réelles
Analyses économiques et financières	6 651	5 856
Cotisations au régime d'avantages sociaux des employés	750	640
Total	7 401	6 496

Annexe – Liste des publications



Note sur l'évaluation du coût d'une mesure législative • 2022-04-05

Déduction fiscale pour les déplacements des gens de métier et des apprentis liés par contrat

Le projet de loi C-222 propose de permettre aux gens de métier et aux apprentis liés par contrat de déduire de leur revenu, à des...



Note sur l'évaluation du coût d'une mesure législative • 2022-04-05

Bourse de scolarité aux personnes ayant un certificat pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées

Le projet de loi d'initiative parlementaire C-255 propose de modifier la Loi de l'impôt sur le revenu et la Loi fédérale sur l'aide financière aux...



Rapport • 2022-04-22

Budget de 2022 : Considérations pour les parlementaires

Ce rapport fait ressortir les faits saillants du budget de 2022 pour aider les parlementaires dans leurs délibérations budgétaires.



Note sur l'évaluation du coût d'une mesure législative • 2022-05-05

Déduction pour la mobilité des personnes de métier et apprentis liés par contrat

Le projet de loi C-19, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget, propose d'instaurer une Déduction pour la mobilité de la main-d'œuvre, correspondant à...



Note sur l'évaluation du coût d'une mesure législative • 2022-05-05

Compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété

Le DPB estime que les comptes d'épargne libres d'impôt pour l'achat d'une première propriété réduiront les recettes provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers...



Rapport • 2022-05-12

Politique des retombées industrielles et technologiques : analyse des obligations contractuelles et de leur exécution

Ce rapport résume l'analyse des engagements en matière d'investissement pris au cours de la période allant de 2015 à 2019 conformément à la Politique des...



Rapport • 2022-05-17

Une analyse stochastique de la viabilité de la dette du budget de 2022

Ce rapport fournit une analyse stochastique de la viabilité de la dette des perspectives à moyen terme présentées dans le budget de 2022.



Rapport • 2022-05-18

RCAANC et SAC – Recherche et analyse comparative

Ce rapport présente la réponse du DPB à la demande du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord de réaliser une recherche et une...



Note sur l'évaluation du coût d'une mesure législative • 2022-05-20

Ce projet de loi modifie la Loi sur la taxe d'accise afin d'exempter les services de psychothérapie de la taxe sur les produits et services

Le DPB estime que la mise en œuvre du projet de loi C-218 fera baisser les recettes provenant de la TPS d'environ 3 millions de...



Note sur l'évaluation du coût d'une mesure législative • 2022-05-26

Taxe sur les ventes de produits de luxe (mise à jour)

Le DPB estime que l'instauration d'une taxe sur les ventes de produits de luxe produira des revenus de 163 millions de dollars en 2023-2024.



Rapport • 2022-05-31

Budget supplémentaire des dépenses (A), 2022-2023

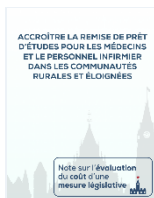
Le paragraphe 79.2(1) de la Loi sur le Parlement du Canada confère au DPB la responsabilité de préparer des analyses des prévisions budgétaires du gouvernement...



Rapport • 2022-06-02

Estimation des coûts du projet de loi C-13, Loi visant l'égalité réelle entre les langues officielles du Canada

Le présent rapport répond à la demande du Comité sénatorial permanent des langues officielles qui souhaite recevoir une analyse indépendante du coût financier du projet...



Note sur l'évaluation du coût d'une mesure législative • 2022-06-07

Accroître la remise de prêt d'études pour les médecins et le personnel infirmier dans les communautés rurales et éloignées

Augmenter de 50 % le montant maximal de remise des prêts d'études canadiens afin de le faire passer de 40 000 \$ à 60 000...



Rapport • 2022-06-07

Surveillance de l'inflation – juin 2022

Ce rapport fournit une analyse actuelle des données récentes sur l'inflation des prix à la consommation.



Rapport • 2022-06-08

L'incidence des prestations canadiennes d'urgence et des trois prestations canadiennes de relance économique sur le programme de l'Allocation canadienne pour enfants

Ce rapport présente une estimation l'incidence de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et des trois prestations canadiennes de relance économique (PCRE) sur le programme de...



Rapport • 2022-06-09

Dépenses militaires du Canada et objectif de dépenses de 2 % de l'OTAN

Ce rapport présente une analyse financière concernant l'atteinte de l'objectif de dépenses de 2 % de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.



Rapport • 2022-06-14

Prix canadiens des médicaments brevetés : Mesurer l'importance de la modification dans les pays de référence

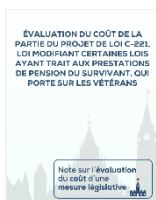
Des modifications réglementaires à la méthode employée par le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) pour calculer les prix plafonds des médicaments brevetés...



Note sur l'évaluation du coût d'une mesure législative • 2022-06-16

Coût d'un régime de soins dentaires pour les Canadiens

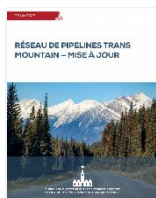
Ce projet de loi met en œuvre un régime de soins dentaires pour les Canadiens. Le régime devrait couvrir le coût des soins courants, du...



Note sur l'évaluation du coût d'une mesure législative • 2022-06-21

Évaluation du coût de la partie du projet de loi C-221, Loi modifiant certaines lois ayant trait aux prestations de pension du survivant, qui porte sur les vétérans

Le texte modifie certaines lois pour que les survivants des personnes admissibles puissent recevoir des prestations de pension après le décès des personnes en question...



Rapport • 2022-06-22

Réseau de pipelines Trans Mountain — Mise à jour

En décembre 2020, le DPB a publié un rapport d'évaluation sur la décision que le gouvernement du Canada a prise en 2018 d'acquérir, d'agrandir, d'exploiter...



Note sur l'évaluation du coût d'une mesure législative • 2022-07-06

Augmentation de l'accès au taux d'imposition des petites entreprises

Les sociétés privées sous contrôle canadien (SPCC) peuvent bénéficier d'un taux d'imposition de 9 % sur un maximum de 500 000 \$ en revenu provenant...



Rapport • 2022-07-28

Rapport sur la viabilité financière de 2022

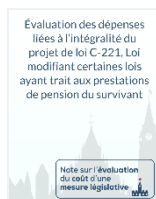
Dans ce rapport le DPB présente son évaluation de la viabilité financière à long terme du gouvernement fédéral, des administrations infranationales et des régimes de...



Rapport • 2022-08-16

Étude et analyse comparatives du ministère des Pêches et des Océans

Ce rapport répond à la demande d'étude et d'analyse comparatives du budget du ministère des Pêches et des Océans (MPO) présentée au DPB par le...



Note sur l'évaluation du coût d'une mesure législative • 2022-08-30

Évaluation des dépenses liées à l'intégralité du projet de loi C-221, Loi modifiant certaines lois ayant trait aux prestations de pension du survivant

La présente analyse évalue les dépenses brutes pour l'intégralité du projet de loi C-221, y compris pour les aspects touchant les anciens combattants. Actuellement, dans...



Note sur l'évaluation du coût d'une mesure législative • 2022-09-07

Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi et le Règlement sur l'assurance-emploi (Île-du-Prince-Édouard)

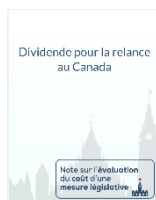
Le programme d'assurance-emploi (AE) divise la province de l'Île-du-Prince-Édouard en deux régions économiques, soit l'agglomération de recensement (AR) de Charlottetown, et la région de l'Île-du-Prince-Édouard...



Note sur l'évaluation du coût d'une mesure législative • 2022-09-22

Taxe supplémentaire aux banques et aux assureurs-vie

Le budget de 2022 prévoit une augmentation de 1,5 point de pourcentage du taux d'imposition du revenu des sociétés sur le revenu imposable des groupes...



Note sur l'évaluation du coût d'une mesure législative • 2022-09-22

Dividende pour la relance au Canada

Le Dividende pour la relance au Canada est un impôt ponctuel imposé aux groupes de banques et d'assureurs-vie. Le montant à payer est calculé comme...



Rapport • 2022-09-29

Évaluation du prix des propriétés – Mise à jour

Ce rapport présente une mise à jour de l'évaluation, par le DPB, du prix des propriétés par rapport à la capacité des ménages d'emprunter et...



Note sur l'évaluation du coût d'une mesure législative • 2022-09-29

Majoration temporaire du crédit pour la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée

Ce projet de loi propose de doubler le crédit pour la taxe sur les produits et services (TPS) pendant six mois afin d'aider les personnes...



Rapport • 2022-10-06

Estimation des coûts liés au projet de loi C-18 : Loi sur les nouvelles en ligne

Ce rapport présente la réponse du DPB à la demande d'un député qui souhaitait obtenir une analyse indépendante du coût financier de la mise en...



Rapport • 2022-10-13

Perspectives économiques et financières – Octobre 2022

Ce rapport présente une projection de référence pour aider les parlementaires à évaluer les résultats économiques et financiers possibles dans le cadre des politiques actuelles.



Note sur l'évaluation du coût d'une mesure législative • 2022-10-14

Évaluation du coût du supplément unique au programme d'Allocation canadienne pour le logement

La partie 2 du projet de loi C-31 édictera la Loi sur la prestation pour logement locatif. Ce texte prévoit la création d'une prestation unique...



Note sur l'évaluation du coût d'une mesure législative • 2022-10-20

Prestation dentaire canadienne

Le projet de prestation dentaire canadienne (PDC) prévoit des paiements initiaux et non imposables pour couvrir les frais dentaires des enfants de moins de 12...



Rapport • 2022-10-27

Le coût du cycle de vie des navires de combat de surface canadiens — Analyse financière

En réponse à une demande du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes (le Comité OGGO), ce rapport...



Note sur l'évaluation du coût d'une mesure législative • 2022-11-03

Taxation des produits de vapotage

Le Budget 2022 a instauré un nouveau droit d'accise sur les produits de vapotage, qui est entré en vigueur le 1er octobre 2022. Le nouveau...



Rapport • 2022-11-08

Les émissions mondiales de gaz à effet de serre et le PIB canadien

Ce rapport examine l'incidence à long terme sur l'économie canadienne de la modification des tendances météorologiques liée au changement climatique.



Rapport • 2022-11-10

Analyse de scénario de risque — Novembre 2022

Ce rapport propose une analyse de scénario de risque pour aider les parlementaires à évaluer les possibles répercussions économiques et financières d'un resserrement excessif de...



Rapport • 2022-11-15

Énoncé économique de l'automne 2022 — Enjeux pour les parlementaires

Ce rapport fait ressortir les faits saillants de l'Énoncé économique de l'automne de 2022 pour aider les parlementaires dans leurs délibérations budgétaires.



Rapport • 2022-11-18

Budget supplémentaire des dépenses (B) 2022-2023

Ce rapport présente une analyse détaillée du deuxième budget supplémentaire des dépenses du gouvernement pour l'exercice 2022-2023, qui prévoit de nouvelles dépenses d'un montant de...



Note sur l'évaluation du coût d'une mesure législative • 2022-11-28

Règle sur les reventes précipitées de biens immobiliers résidentiels

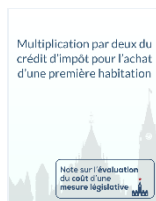
La règle sur les reventes précipitées de biens immobiliers résidentiels, présentée dans le projet de loi C-32, s'appliquera aux biens immobiliers résidentiels vendus à partir...



Note sur l'évaluation du coût d'une mesure législative • 2022-11-28

Élimination des intérêts sur les prêts fédéraux consentis aux étudiants et aux apprentis

Élimination des intérêts courus sur tous les prêts d'études canadiens et prêts canadiens aux apprentis actuels et futurs en cours de remboursement à compter du...



Note sur l'évaluation du coût d'une mesure législative • 2022-11-28

Multiplication par deux du crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation

Le projet de loi propose de doubler le crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation; ainsi le plafond de cette mesure passera de 5 000...



Note sur l'évaluation du coût d'une mesure législative • 2022-12-01

Déduction des frais de déplacement pour les gens de métier

Le projet de loi C-241, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (déduction des frais de déplacement pour les gens de métier), propose...



Note sur l'évaluation du coût d'une mesure législative • 2023-01-11

Évaluation du coût du crédit d'impôt pour la rénovation d'habitations multigénérationnelles

La mesure proposée instaure un crédit d'impôt remboursable pour les dépenses engagées dans le cadre de rénovations admissibles d'une habitation existante. Ces travaux doivent permettre...



Note sur l'évaluation du coût d'une mesure législative • 2023-02-02

Taxe sur les rachats d'actions

Dans l'Énoncé économique de l'automne de 2022, le gouvernement a annoncé son intention d'instaurer une taxe sur les sociétés de 2 %, qui s'appliquerait à...



Rapport • 2023-02-16

Utilisation des pertes des sociétés

Ce rapport analyse l'utilisation, de 2000 à 2020, des pertes nettes d'exploitation et des pertes en capital par les sociétés canadiennes de différents secteurs de...



Rapport • 2023-02-16

Dépenses fédérales de programmes consacrées au logement en 2022

L'intérêt manifesté par plusieurs députés a incité le DPB à produire ce rapport de sa propre initiative afin de faire le point sur les dépenses...



Rapport • 2023-02-23

Budget supplémentaire des dépenses (C) 2022-2023

Le présent rapport analyse en détail le troisième budget supplémentaire des dépenses du gouvernement pour l'exercice 2022-2023, lequel prévoit des nouvelles dépenses de 10,3 milliards...



Rapport • 2023-03-02

Perspectives économiques et financières — Mars 2023

Ce rapport présente une projection de référence pour aider les parlementaires à évaluer les résultats économiques et financiers possibles dans le cadre des politiques actuelles.



Rapport • 2023-03-03

Le Plan des dépenses du gouvernement et le Budget principal des dépenses pour 2023-2024

Le présent rapport porte sur le plan des dépenses du gouvernement et le Budget principal des dépenses pour 2023-2024, qui appuie les deux premiers projets...



Rapport • 2023-03-07

Coût du programme d'immigration d'Entrée express

Ce rapport propose une estimation du coût des trois volets d'immigration (Québec non compris) du système fédéral Entrée express.



Rapport • 2023-03-30

Analyse distributive de la redevance fédérale sur les combustibles dans le cadre du Plan de réduction des émissions pour 2030

Ce rapport présente une analyse distributive de la redevance fédérale sur les combustibles dans le cadre du Plan de réduction des émissions du Canada pour...

Notes

¹ *Loi sur le Parlement du Canada*, L.R.C. 1985, ch. P 1, art. 79.22.

² *Loi sur le Parlement du Canada*, L.R.C. 1985, ch. P 1, al. 79.2(1)a).

³ *Loi sur le Parlement du Canada*, L.R.C. 1985, ch. P 1, al. 79.13(1)b), par. 79.13(3), al. 79.2(1)b).

⁴ Les perspectives économiques et fiscales semestrielles ont été initialement établies à la demande du Comité permanent des finances de la Chambre des communes; la plus récente motion à cet égard a été adoptée le 4 février 2016. Les perspectives économiques et financières font désormais partie du plan de travail annuel du DPB.

⁵ Les perspectives économiques et fiscales semestrielles ont été initialement établies à la demande du Comité permanent des finances de la Chambre des communes; la plus récente motion à cet égard a été adoptée le 4 février 2016. Les perspectives économiques et financières font désormais partie du plan de travail annuel du DPB.

⁶ *Loi sur le Parlement du Canada*, L.R.C. 1985, ch. P 1, par. 79.4(1).

⁷ *Loi sur le Parlement du Canada*, L.R.C. 1985, ch. P 1, art. 79.42.

⁸ *Loi sur le Parlement du Canada*, al. 79.4(2)a).

⁹ *Loi sur le Parlement du Canada*, al. 79.4(2)b). Le secret professionnel du notaire est un concept propre au droit civil du Québec et s'apparente au secret professionnel de l'avocat. Conformément à la Loi d'interprétation, L.R.C. 1985, ch. I 21, art. 8.2, le « secret professionnel de l'avocat et du notaire » s'applique au Québec, et le « secret professionnel de l'avocat » s'applique dans les autres provinces et dans les territoires.

¹⁰ *Loi sur le Parlement du Canada*, al. 79.4(2)c).

¹¹ *Loi sur le Parlement du Canada*, al. 79.4(2)d).

¹² *Loi sur le Parlement du Canada*, par. 79.4(1). Pour le moment, la seule disposition de cette nature est celle qui se trouve dans la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada, L.R.C. 1985, ch. R 10, par. 45.47(5).

¹³ Les données équivalentes n'étaient pas disponibles dans le cas des comités du Sénat.

RP-2324-001-S_e

T_RP_3.0.0

© Bureau du directeur parlementaire du budget, Ottawa, Canada, 2023